

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Fort de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association "Els Amics Del Castell d'Opoul" seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. ☐

En application des articles 30 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Occitane-Méditerranée dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 0 % du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitane-Méditerranée

Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France

5, rue des Trésoriers de France

34000 Montpellier

09 63 57 44 06

occitanie@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur     



MAIRIE D'OPOUL-PÉRILLOS

Avenue Pierre Estrac

66600 Opoul-Périllos

04 68 64 50 22

mairie-opoul@wanadoo.fr

<http://www.opoul-perillos.fr/>



ASSOCIATION "ELS AMICS DEL CASTELL D'OPOUL"

Avenue Pierre Estrac

66600 Opoul-Périllos

FONDATION



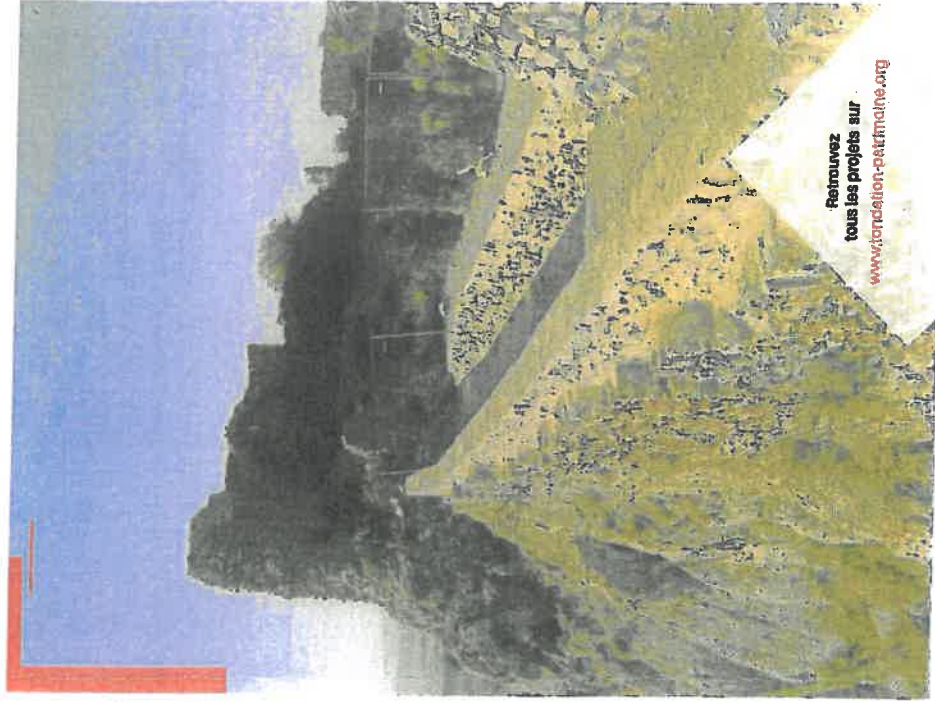
PATRIMOINE

► *de donner!*

POUR LA RESTAURATION DU

**Château de Salveterre
Opoul-Périllos**

Pyrénées-Orientales



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Site exceptionnel, le château d'Opoul offre à ses visiteurs un panorama inoubliable. Visible de tous à des kilomètres à la ronde, sa fréquentation touristique ne désemplit pas l'hiver comme été. Malheureusement avec l'usure du temps et des fouilles sauvages, le site se fragilise année après année. Ainsi afin que tout le monde puisse continuer à profiter de cette richesse exceptionnelle il apparaît important que des travaux soient effectués.

Le site est créé en 1246 par Jaume Ier dit le conquérant qui octroie des privilèges aux futurs habitants des lieux. Son rôle étant alors de marquer la frontière en lien avec les châteaux de Salses, Tautavel, etc. Fort militaire, le château dispose de ses premières années d'une garnison vouée à défendre la frontière et protéger la population qui réside sur le plateau. Le site est investi par les Français en 1639, la garnison formée de 70 hommes se rend. Richelieu donne alors l'ordre en 1642 d'abandonner le château et de le détruire.

A la suite de cette décision, le site est délaissé pendant des siècles et subit inévitablement les ravages du temps.

LE PROJET DE RESTAURATION

Il apparaît donc important aujourd'hui de mener des travaux de natures diverses : sécurisation, embellissement, sauvegarde...

Ces travaux permettront notamment d'accueillir en toute sécurité les nombreuses personnes visitant le site et continuer d'offrir à tous cette vision unique.

Le château d'Opoul fait partie intégrante de la vie des Opoulencs, préserver ce site c'est préserver l'identité du village.

Toujours soucieuse de préserver son patrimoine exceptionnel, la mairie d'Opoul-Périllos a sans cesse œuvré à sauvegarder tous ses différents sites dont le château avec un investissement très important.

Montant des travaux	90 000,00 €
Objectif de collecte	30 000,00 €
Début des travaux	2019

Créditphotos © Fondations du patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don pour aider la restauration du*

Château de Salveterre Opoul-Périllos

Et/écopie que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si le collecté dépasse la part restant à la charge du porteur de projet, ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60099

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Château de Salveterre Opoul-Périllos

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et étiblé à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre